

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Cigeo-pas-de-loi-expeditive-et-truquee>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Cigéo : pas de loi expéditive et truquée !**

27 juin 2016

Cigéo : pas de loi expéditive et truquée !

Communiqué commun - Réseau "Sortir du nucléaire", Coordination Burestop, Amis de la Terre France

La proposition n° 3210 de loi relative au lancement de Cigéo va être examinée en urgence mercredi 29 juin par la Commission du Développement Durable, puis sera présentée en session extraordinaire le 11 juillet 2016 à l'Assemblée Nationale.

Le 21 juin, des associations ont dénoncé dans une [lettre ouverte](#) un conflit d'intérêt scandaleux, Christophe Bouillon, président du Conseil d'administration de l'Andra et député, ayant été nommé rapporteur pour cette loi.

Le président du CESER (Conseil économique social et environnemental régional), Patrick Tassin, vient d'interpeller par courrier M. Bouillon, jugeant cette initiative "*bien peu éthique et de nature à compliquer les débats publics sur le projet*" (Républicain Lorrain du 27 juin 2016). De même, le CLIS de Bure a écrit aux sénateurs et députés de Meuse et Haute-Marne pour souligner l'incompatibilité entre les fonctions de Christophe Bouillon et pour leur demander de revenir sur sa désignation de rapporteur.

Le lancement d'un des plus grands projet industriels européens à venir, mais aussi le plus risqué et coûteux du siècle, ne peut se limiter à quelques heures de débats tronqués, dans un contexte de manipulation criante. Tant son opportunité que ses modalités (impossible gestion des risques, financement total aléatoire et acceptabilité sociale non acquise,...) posent toujours des questions, sans réponse à ce jour. Le contexte de défiance actuel et de forte mobilisation sur le terrain (occupation du bois Lejuc, une des deux zones stratégiques pour le projet Cigéo), près de Bure, sont des indicateurs qui ne doivent pas être occultés. **Cette proposition de loi doit être retirée des ordres du jour prévus.**

Les associations interpellent aussi à nouveau le président de la Commission du Développement Durable de l'Assemblée Nationale et son déontologue et demandent le dessaisissement de Christophe Bouillon de sa fonction de rapporteur.

Lire le [courrier des associations](#) :

Contacts :

▶ 06 86 74 85 11

▶ 03 29 75 19 72